



PROGRAMME D'ACTION 2025-2028

Objectives stratégiques

Adopté au XL Congrès en Novembre 2025

Prologue

L'Alliance Internationale des Femmes — *Droits égaux — Responsabilités égales* — s'engage à promouvoir les droits humains des femmes, l'égalité des genres et la justice sociale dans le monde entier.

Le *Programme d'action 2025–2028 : Objectifs stratégiques* définit les résultats que l'Alliance cherche à atteindre au cours du prochain triennat. Ces objectifs fixent l'orientation stratégique du plaidoyer mondial, des partenariats et des actions politiques de l'AIF.

Fondés sur la mission et les principes de longue date de l'AIF, les huit objectifs stratégiques tracent une voie commune vers la dignité, l'égalité et les opportunités pour toutes les femmes et les filles.

1. Droits humains

Toutes les femmes et les filles jouissent pleinement de leurs droits humains tels que reconnus par les conventions internationales, sans que personne ne soit laissée pour compte.

2. Paix

Le droit humain à la paix est universellement reconnu et protégé par le droit international contraint, avec une représentation égale des femmes dans tous les processus de paix et de sécurité.

3. Élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles

Toutes les formes de violence contre les femmes et les filles sont éliminées grâce à l'application universelle des droits humains, de l'égalité et de la justice.

4. Démocratie

Les démocraties du monde entier garantissent la parité entre les sexes, la participation inclusive et la représentation égale des femmes à tous les niveaux de décision.

5. Changement climatique

L'action climatique est pleinement sensible au genre, garantissant le leadership, la participation et la protection des femmes face aux risques liés au climat.

6. Santé

Toutes les femmes et les filles ont un accès universel à des soins de santé sensibles au genre et à la pleine réalisation de leurs droits sexuels et reproductifs.

7. Femmes dans l'économie

Les systèmes économiques assurent la participation égale, l'égalité salariale et la reconnaissance du travail de soins non rémunéré comme essentiel aux économies durables.

8. Égalité numérique et sécurité en ligne

Les femmes et les filles ont un accès égal et sûr aux espaces numériques, exempts de harcèlement en ligne et de cyberviolence sexiste.

Novembre 2025